

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2024.



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 6 mars 2024 à 19 h,
dans la salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or, au 855, 2^e Avenue.*

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

Absents :

Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
2 postes vacants

Assistance : 2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il s'agira d'une rencontre d'information étant donné que le quorum n'est pas atteint.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point *varia* restera ouvert.

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 13 décembre 2023

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 13 décembre 2023, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. À noter que ce compte rendu sera adopté lors d'une prochaine rencontre.

Suivis :

- a) **Circulation École Sainte-Marie :** Le Centre de services scolaires transmettra une communication aux parents prochainement pour leur expliquer qu'ils n'ont pas à venir déposer leurs enfants trop proches de l'école.
- b) **Plan d'aménagement de l'intersection de la rue des Érables et de la rue des Saules :** Le service technique de la Ville travaille au plan. Mme Laverdière va le transférer aux conseillers de quartier dès qu'elle y aura accès.
Une discussion sur les moyens de tempérer la vitesse s'amorce.
- c) **Rue Cloutier :** Après vote du conseil municipal, la recommandation du conseil de quartier a été refusée. Les conseillers sont très déçus et se questionnent sur la nécessité d'apporter des recommandations aux conseils de ville. Mme Laverdière explique le fonctionnement du conseil de ville : lors d'un vote, les

conseillers ne voteront pas la même chose pour différents arguments et éléments, et ce, malgré les recommandations.

Durant la période des fêtes, Mme Laverdière avait distribué de la documentation dans le quartier à 90 portes, mais elle n'avait eu un retour que de trois personnes seulement, situées plus près du terrain en question. Il n'aurait fallu que 12 signatures.

- d) **Intersection du boulevard Sabourin et de la rue des Hauts-Bois** : La proposition du C.C.C. ira de l'avant, en dépit de la recommandation du conseil de quartier.
- e) **Maison des aînés et alternatives / Plantation d'arbres** : M. Stéphane Larose, coordonnateur aux travaux publics, s'occupera de prendre contact avec Mme Mylène Marenger, la citoyenne responsable du projet de plantation d'arbres. Les travaux seront supervisés par le service technique de la Ville et l'entreprise Serlivard.

4- Activités à venir

Pour en savoir plus sur les activités à venir dans notre municipalité, consultez le calendrier du site Web de la Ville au : <https://www.ville.valdor.qc.ca/calendrier>.

5- Varia

- a) **Largeur des trottoirs | GMF-U** : Mme Laverdière a demandé d'avoir des trottoirs de 1,8 mètres au lieu 1,50 mètre à la rue en face du GMF-U de la Vallée-de-l'Or, sur la 6^e Rue. Cette mesure permettrait notamment aux mères de promener leurs enfants en poussette plus facilement pour se rendre à l'hôpital.
- b) **Élections** : Lors de la prochaine rencontre du 5 juin, il sera question de renouveler les mandats et d'élire de nouveaux membres au conseil de quartier. Mme Madeleine Robillard et M. René Jacob signifient leur intérêt à renouveler leurs mandats. De plus, deux citoyens présents souhaiteraient s'impliquer. Mme Laverdière vérifiera la possibilité d'annoncer les prochaines élections dans Le Contact. Elle souhaite également rédiger un mot dans la publication à ce sujet.
- c) **Nouveau policier-parrain** : Le nouveau policier-parrain du quartier est M. Étienne Lafleur. L'objectif de Mme Laverdière est de rencontrer celui-ci aux deux mois pour voir les problématiques rencontrées dans le quartier.
- d) **Budget** : Il est mentionné qu'un nouveau carrefour giratoire vers l'aéroport sera construit pour corriger l'intersection en forme d'étoile. Ce projet se réalisera en partenariat avec Agnico Eagle. Le traitement des eaux usées à l'aéroport est gros projet qui s'en vient également.
- e) **Stationnements pour personnes handicapées** : Mme Laverdière a demandé à faire déplacer les stationnements pour personnes handicapées du Centre d'amitié autochtone derrière celui-ci durant le temps des travaux.
- f) **Assemblée publique Gestion matières résiduelles de la MRC** : Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus à ce sujet. Elle aura lieu le 20 mars à 19 h à la Salle des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or, à Val-d'Or. Pour en savoir plus, visitez leur site Web : <https://mrcvo.qc.ca/actualites/assemblee-publique-pgmr-revise-19-20-21-mars-2024/>

6- Interventions du public

- a) **Petite pente de ski** : Il est demandé ce qu'il advient de la petite pente de ski. Mme Laverdière explique que le souhait du conseil est de la conserver, car la plupart de nos jeunes y apprennent le ski alpin et que les écoles viennent souvent avec les enfants s'en servir. La Ville en est à l'étape de savoir comment s'y prendre pour conserver la petite pente. Avec trois pistes, les exigences de conformité sont élevées, soit les mêmes que pour une grande station de ski. Peut-on ne conserver que deux pistes?

b) Maison des aînés | Lumières allumées en permanence : Une citoyenne demande à vérifier pourquoi les lumières sont toujours allumées dans la Maison des aînés.

11 - Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura donc lieu le 5 juin prochain en présentiel à 19 h à l'hôtel de ville de Val-d'Or.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, la rencontre se termine à 20 h 09.

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée